

DU 22 AVRIL 2008

**P**ROCÈS-VERBAL

Le soussigné CHRISTIAN TERRIER, NOTAIRE à Pully, \_\_\_\_\_  
agissant à la réquisition du conseil d'administration, \_\_\_\_\_  
dresse comme suit procès-verbal authentique des délibérations de l'assemblée  
générale extraordinaire des actionnaires de la société \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ **Kudelski S.A.**, \_\_\_\_\_  
société anonyme ayant son siège à Cheseaux-sur-Lausanne, \_\_\_\_\_  
assemblée tenue au Palais de Beaulieu, à Lausanne, Salle Rome N° 320, le  
mardi 22 avril 2008, à 14 heures. \_\_\_\_\_

\* \* \*

M. André Kudelski, président du conseil d'administration, prend la présidence  
et ouvre l'assemblée. \_\_\_\_\_

Il rappelle que, conformément aux articles 12 et 33 des statuts, la présente as-  
semblée a été convoquée par avis publié notamment dans la Feuille Officielle Suisse du  
Commerce N° 62, du 1<sup>er</sup> avril 2008. \_\_\_\_\_

La convocation mentionne l'ordre du jour suivant : \_\_\_\_\_

1. Rapport de gestion, comptes annuels de Kudelski S.A. et comptes du Groupe 2007, rapports de l'organe  
de révision et du réviseur des comptes du Groupe \_\_\_\_\_
2. Emploi du bénéfice au bilan de Kudelski S.A. \_\_\_\_\_
3. Décharge aux membres du conseil d'administration et aux membres de la direction \_\_\_\_\_
4. Élections au conseil d'administration \_\_\_\_\_
5. Élection de l'organe de révision et du réviseur des comptes du Groupe \_\_\_\_\_
6. Modification de la date dans «l'article 7 alinéa 1 – Capital autorisé» des statuts \_\_\_\_\_
7. Divers. \_\_\_\_\_

Le président informe les actionnaires que le notaire Christian Terrier assiste à  
la présente assemblée afin d'en établir le procès-verbal en la forme authentique. Le no-  
taire est désigné en qualité de secrétaire. Dès lors, il ne sera tenu aucun procès-verbal  
supplémentaire. \_\_\_\_\_

Sont désignés en qualité de scrutateurs : \_\_\_\_\_

- M. André Jeanneret-Grosjean, domicilié à Hochfelden; \_\_\_\_\_
- M<sup>e</sup> Michel Monod, domicilié à Lutry. \_\_\_\_\_

Le président demande s'il y a des remarques quant à la convocation et à la constitution de l'assemblée. Tel n'étant pas le cas, il constate que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut délibérer valablement. \_\_\_\_\_

\* \* \*

Après avoir présenté le rapport de gestion du Groupe Kudelski, le président communique à l'assemblée les informations ci-après : \_\_\_\_\_

- 216 actionnaires sont présents ou représentés à cette assemblée, avec 64'851'936 actions sur un total de 94'042'610; \_\_\_\_\_
- au sens des articles 689 et suivants du Code des obligations, les actions sont représentées comme suit : —
  - ▷ par les actionnaires eux-mêmes ou leurs représentants personnels : 14'973'428 actions au porteur et 46'300'000 actions nominatives; \_\_\_\_\_
  - ▷ par des représentants dépositaires : 10 actions au porteur; \_\_\_\_\_
  - ▷ par des organes de la société ou des personnes dépendant de ceux-ci : 2'869'351 actions au porteur; \_\_\_\_\_
  - ▷ par le représentant indépendant au sens de l'article 689c du Code des obligations, M<sup>e</sup> Jacques Iffland, à Genève : 709'147 actions au porteur; \_\_\_\_\_
- la société détient, à ce jour, 20'155 actions au porteur, qui ne prennent pas part au vote; \_\_\_\_\_
- les actions au porteur et les actions nominatives représentées totalisent une valeur nominale de Fr. 231'819'360.- sur un capital-actions de Fr. 523'726'100.-; ce montant tient compte des actions émises en cours d'année suite à l'exercice de droits d'option et de conversion, ainsi que du plan d'achat d'actions pour les collaborateurs; \_\_\_\_\_
- conformément à l'article 15 des statuts, chacune des actions au porteur et nominatives représentées donne droit à une voix, quelle que soit sa valeur nominale. \_\_\_\_\_

\* \* \*

En l'absence de toute objection ou remarque, il est passé à l'ordre du jour : \_\_\_\_\_

## **1. RAPPORT DE GESTION, COMPTES ANNUELS DE KUDELSKI S.A. ET COMPTES DU GROUPE 2007, RAPPORTS DE L'ORGANE DE RÉVISION ET DU RÉVISEUR DES COMPTES DU GROUPE**

L'assemblée est informée de la présence de M. Félix Roth, représentant de la société PricewaterhouseCoopers SA qui a procédé au contrôle des comptes statutaires et consolidés de la société. \_\_\_\_\_

Les comptes et les divers rapports sont mis en discussion. \_\_\_\_\_

Le conseil d'administration propose d'approuver le rapport de gestion, les comptes annuels de Kudelski S.A. et les comptes du Groupe 2007. \_\_\_\_\_

Après mise en délibération, cette proposition est acceptée avec les résultats suivants (nombre de voix) : \_\_\_\_\_

- |                                       |            |
|---------------------------------------|------------|
| • suffrages exprimés valables : _____ | 64'864'633 |
| • majorité absolue : _____            | 32'432'317 |
| • acceptation : _____                 | 64'802'965 |
| • refus : _____                       | 15'840     |

- abstention : \_\_\_\_\_ 45'828

## 2. EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN DE KUDELSKI S.A.

Le bénéfice au bilan est le suivant : \_\_\_\_\_

- bénéfice reporté de l'exercice précédent : \_\_\_\_\_ Fr. 206'379'000.-
- bénéfice de l'exercice 2007 : \_\_\_\_\_ Fr. 53'782'000.-
- soit bénéfice au bilan : \_\_\_\_\_ Fr. 260'161'000.-

Le conseil d'administration propose : \_\_\_\_\_

- dividende ordinaire : \_\_\_\_\_
- actions au porteur : Fr. 0.30 sur 47'742'610 \_\_\_\_\_ Fr. 14'323'000.-
- actions nominatives : Fr. 0.03 sur 46'300'000 \_\_\_\_\_ Fr. 1'389'000.-
- attribution à la réserve générale : \_\_\_\_\_ Fr. 2'700'000.-
- report à nouveau : \_\_\_\_\_ Fr. 241'749'000.-
- soit bénéfice au bilan : \_\_\_\_\_ Fr. 260'161'000.-

Sous réserve de l'acceptation de la proposition, le dividende sera versé le 25 avril 2008 après retenue des 35 pour-cent d'impôt anticipé sur présentation du coupon N° 5. \_\_\_\_\_

Après mise en délibération, cette proposition est acceptée avec les résultats suivants : \_\_\_\_\_

- suffrages exprimés valables : \_\_\_\_\_ 64'876'483
- majorité absolue : \_\_\_\_\_ 32'438'242
- acceptation : \_\_\_\_\_ 64'589'662
- refus : \_\_\_\_\_ 257'823
- abstention : \_\_\_\_\_ 28'998

## 3. DÉCHARGE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AUX MEMBRES DE LA DIRECTION

Le conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du conseil d'administration et aux membres de la direction pour l'exercice 2007. \_\_\_\_\_

Après mise en délibération, cette proposition est acceptée avec les résultats suivants, ni les membres du conseil et de la direction, ni les actions représentées par des organes de la société ou des personnes dépendant de ceux-ci n'ayant pris part au vote : —

- suffrages exprimés valables : \_\_\_\_\_ 12'802'363
- majorité absolue : \_\_\_\_\_ 6'401'182
- acceptation : \_\_\_\_\_ 12'709'474
- refus : \_\_\_\_\_ 35'238
- abstention : \_\_\_\_\_ 57'651

## 4. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration propose de renouveler les mandats de Messieurs André Kudelski (président et délégué), Norbert Bucher, Patrick Foetisch, Laurent Das-sault, Claude Smadja (vice-président et *lead director*) et Pierre Lescure, de M<sup>me</sup> Marguerite Kudelski et de M. Alexandre Zeller pour une période d'une année. \_\_\_\_\_

Après mise en délibération, il est passé au vote. \_\_\_\_\_

Monsieur André Kudelski est réélu avec les résultats suivants : \_\_\_\_\_

• suffrages exprimés valables : _____	64'873'863
• majorité absolue : _____	32'436'932
• acceptation : _____	64'368'072
• refus : _____	497'620
• abstention : _____	8'171

Monsieur Norbert Bucher est réélu avec les résultats suivants : \_\_\_\_\_

• suffrages exprimés valables : _____	64'870'688
• majorité absolue : _____	32'435'345
• acceptation : _____	64'147'063
• refus : _____	696'351
• abstention : _____	27'274

Maître Patrick Foetisch est réélu avec les résultats suivants : \_\_\_\_\_

• suffrages exprimés valables : _____	64'874'688
• majorité absolue : _____	32'437'345
• acceptation : _____	64'129'907
• refus : _____	729'695
• abstention : _____	15'086

Monsieur Laurent Dassault est réélu avec les résultats suivants : \_\_\_\_\_

• suffrages exprimés valables : _____	64'872'373
• majorité absolue : _____	32'436'187
• acceptation : _____	64'337'552
• refus : _____	514'705
• abstention : _____	20'116

Monsieur Claude Smadja est réélu avec les résultats suivants : \_\_\_\_\_

• suffrages exprimés valables : _____	64'873'563
• majorité absolue : _____	32'436'782
• acceptation : _____	64'592'075
• refus : _____	273'363
• abstention : _____	8'125

Monsieur Pierre Lescure est réélu avec les résultats suivants : \_\_\_\_\_

• suffrages exprimés valables : _____	64'876'513
• majorité absolue : _____	32'438'257
• acceptation : _____	64'584'646
• refus : _____	271'368
• abstention : _____	20'499

M<sup>me</sup> Marguerite Kudelski est réélue avec les résultats suivants : \_\_\_\_\_

• suffrages exprimés valables : _____	64'873'488
• majorité absolue : _____	32'436'745
• acceptation : _____	64'570'066
• refus : _____	287'946
• abstention : _____	15'476

M. Alexandre Zeller est réélu avec les résultats suivants : \_\_\_\_\_

• suffrages exprimés valables : _____	64'873'883
• majorité absolue : _____	32'436'942
• acceptation : _____	64'565'902
• refus : _____	300'421
• abstention : _____	7'560

## 5. ÉLECTION DE L'ORGANE DE RÉVISION ET DU RÉVISEUR DES COMPTES DU GROUPE

Le conseil d'administration propose de renouveler le mandat de la société PricewaterhouseCoopers SA à Lausanne (Pully), en tant qu'organe de révision et réviseur des comptes du Groupe pour une nouvelle durée d'un an. \_\_\_\_\_

Le président rappelle que, sur ce point, le droit de vote s'exerce proportionnellement à la valeur nominale de toutes les actions, qu'elles soient au porteur ou nominatives. \_\_\_\_\_

Après mise en délibération, PricewaterhouseCoopers SA à Lausanne (Pully) est réélue en tant qu'organe de révision et réviseur des comptes du Groupe pour une période d'une année avec les résultats suivants : \_\_\_\_\_

• suffrages exprimés valables : _____	232'029'620
• majorité absolue : _____	116'014'811
• acceptation : _____	231'571'790
• refus : _____	228'180
• abstention : _____	229'650

## 6. MODIFICATION DE LA DATE DANS «L'ARTICLE 7 ALINÉA 1 – CAPITAL AUTORISÉ» DES STATUTS

Le conseil d'administration propose de renouveler pour une durée de deux ans à compter de l'assemblée générale ordinaire 2008 l'autorisation qui lui avait été accordée d'émettre un capital autorisé d'un montant maximum de Fr. 40'881'640.-. \_\_\_\_\_

L'article 7 alinéa 1 des statuts est dès lors modifié comme suit : \_\_\_\_\_

(texte en vigueur jusqu'au 22 avril 2008) _____	(texte proposé) _____
<p><b>Article 7 alinéa 1 – Capital autorisé</b> _____</p> <p>Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions en une ou plusieurs étapes, jusqu'au 2 mai 2008, d'un maximum de <b>Fr. 40'881'640.-</b> par l'émission de 3'768'164 actions au porteur d'une valeur nominale de <b>Fr. 10.-</b> et de 3'200'000 actions nominatives d'une valeur nominale de <b>Fr. 1.-</b> à libérer entièrement. -</p>	<p><b>Article 7 alinéa 1 – Capital autorisé</b> _____</p> <p>Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions en une ou plusieurs étapes, jusqu'au 22 avril 2010, d'un maximum de <b>Fr. 40'881'640.-</b> par l'émission de 3'768'164 actions au porteur d'une valeur nominale de <b>Fr. 10.-</b> et de 3'200'000 actions nominatives d'une valeur nominale de <b>Fr. 1.-</b> à libérer entièrement. -</p>

Après mise en délibération, cette proposition est acceptée avec les résultats suivants : \_\_\_\_\_

<i>Nombre de voix</i> : _____	
• suffrages exprimés valables : _____	64'875'883
• majorité qualifiée (2/3) : _____	43'250'589
• acceptation : _____	64'762'641
• refus : _____	26'380
• abstention : _____	86'862
 <i>Valeurs nominales</i> : _____	
• suffrages exprimés valables : _____	232'059'220
• majorité absolue des valeurs nominales : _____	116'029'611
• acceptation : _____	230'926'800

- refus : \_\_\_\_\_ 263'800
- abstention : \_\_\_\_\_ 868'620

Un exemplaire des nouveaux statuts, muni de la signature du président et du secrétaire, demeurera ci-annexé (*annexe 1*). \_\_\_\_\_

## 7. DIVERS

Le président donne la parole à l'assemblée et répond aux questions. \_\_\_\_\_

Sans autre objet à l'ordre du jour, le président clôt l'assemblée à 15.20 heures. —

Le notaire soussigné a assisté à l'assemblée dans son intégralité. \_\_\_\_\_

***DONT ACTE*** fait et passé à Lausanne, ce VINGT-DEUX AVRIL DEUX MILLE HUIT. Après lecture par le notaire en présence du bureau de l'assemblée et approbation, le président et les scrutateurs ont signé avec le notaire. \_\_\_\_\_

La minute est signée par : André Kudelski – André Jeanneret-Grosjean – Michel Monod – Christian Terrier, not. \_\_\_\_\_